



Compte-rendu de la réunion du Bureau du Pays du 18 mars 2016

Présents :

Bureau : MMES BEVIERE, LEVY, MM. BOURGEOIS, BOUVARD, BRUNEAU, CITRON, GUERINET, MAMEAUX, TARTINVILLE, THION.

Autres personnalités : Mme BESNIER, Vice-présidente de la Région Centre-Val de Loire, Mme DALLOT, Présidente du Conseil de développement, M. TRIVIAUX, Secrétaire général de la Sous-préfecture de Pithiviers.

Absents excusés : MM. FEVRIER, PICARD.

Autres personnalités : MMES DUBOIS, Député du Loiret, Mme BEAUDOIN, Conseillère départementale, Mme FAUTRAT, Commune nouvelle Le Malesherbois, Mme NOURY, Conseil régional, Mme PIGNOLET, Conseil départemental du Loiret, M. GAUDET, Conseiller départemental, M. PAGE, Trésorier de Pithiviers.

Rappel de l'ordre du jour :

Approbation du compte-rendu du Bureau du 26 février 2016

- Présentation du dispositif VIGIFONCIER, par la SAFER du Centre
- Modalités pour le diagnostic qualitatif du Contrat Local de Santé (CLS), par Mme LECLERC, Directrice de l'ORS (Observatoire Régional de Santé)
- Point sur le rendez-vous de négociation avec la Région Centre-Val de Loire pour le CRST
- Avis sur le dossier ID en campagne « Le bal des présents » de l'association L'Antre-Loup
- Acceptation d'un chèque du CNAS
- Affaires diverses.

Mme BEVIERE souhaite la bienvenue à Mme BESNIER, Vice-présidente de la Région Centre-Val de Loire, référente au Syndicat de Pays et accueille les membres du Bureau ainsi que M. TRIVIAUX, Secrétaire général de la Sous-préfecture de Pithiviers. Elle fait part des personnes ayant demandé à être excusées.

Mme BEVIERE, constatant que le quorum est atteint, passe au premier point à l'ordre du jour.

Approbation du compte-rendu du Bureau du 26 février 2016

Mme BEVIERE rappelle les grandes lignes du compte-rendu et précise qu'aucune remarque n'a été formulée en amont du Bureau. La Présidente ne relève pas d'observation en séance.

Pas de vote contre – Pas d'abstention – Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Modalités pour le diagnostic qualitatif du Contrat Local de Santé

Mme BEVIERE accueille Mme LECLERC, Directrice de l'ORS (Observatoire Régional de la Santé) Centre-Val de Loire. Elle rappelle que c'est l'ARS (Agence Régionale de Santé) Centre-Val de Loire qui a missionné l'ORS pour réaliser le diagnostic de territoire sur le Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais.

Mme LECLERC, présentation à l'appui, précise comment s'organise les ORS en Région, et rappelle ce qu'est la structure en Région Centre-Val de Loire.

En termes de méthodologie, elle rappelle la définition de la santé puis détaille le processus de diagnostic et quelques exemples de thèmes abordés :

- réalisation du diagnostic territorial quantitatif et qualitatif de santé
- les thématiques traitées
- les données disponibles ou manquantes
- l'offre et le recours aux soins
- le vieillissement de la population
- les conduites à risque.

Le diagnostic qualitatif est réalisé à partir :

- d'entretiens semi-collectifs ou semi-directifs
- de micro trottoirs
- d'échanges enregistrés
- de réunions territorialisées
- de rencontres avec les professionnels.

Mme DALLOT souhaite que les membres du Conseil de développement soient associés aux échanges et réunions avec les élus.

Mme BEVIERE remercie Mme LECLERC de sa présentation et précise que des ateliers thématiques sont programmés courant mai, avec les professionnels de santé.

Présentation du dispositif VIGIFONCIER, par la SAFER du Centre

Mme BEVIERE passe la parole à M. QUINTIN, Directeur d'études & Développement à la SAFER du Centre. Il est accompagné de Mme CROCHARD, chargée d'études.

M. QUINTIN présente brièvement l'organisation de la SAFER en région, le rôle de cet organisme et ses missions. Puis il commente les enjeux fonciers, notamment en faisant le lien avec la Trame verte et bleue du Pays, le Contrat Global d'Actions Essonne amont ou Natura 2000. Il est mis en avant l'appui à la maîtrise foncière et les études de faisabilité foncières.

M. QUINTIN présente ensuite le dispositif VIGIFONCIER et explique les modalités et atouts de cet outil :

- portail cartographique foncier en temps réel
- veille foncière
- observatoire du foncier
- indicateurs sur la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers
- suivi de l'évolution du marché foncier rural.

Il présente ensuite la grille tarifaire, dont celle spécifique au Pays. Cela représente un budget annuel de 6 084 € en maîtrise d'ouvrage Pays et le montant passe à 11 468 € annuels en maîtrise d'ouvrage par les EPCI du territoire.

Mme BEVIERE les remercie de cette présentation.

Point sur le rendez-vous de négociation avec la Région Centre-Val de Loire pour le CRST

Mme BEVIERE rappelle les collectivités représentées lors du rendez-vous de négociation qui s'est tenu le 15 mars dernier. M. TARTINVILLE les accompagnait au titre de sa vice-présidence du Pays.

Mme BEVIERE commente le tableau récapitulatif (un document plus exhaustif est distribué aux élus).

- La dotation pour le THD passe de 1 078 000 € à 678 000 € car la Région reprend une partie du montant non consommé du contrat régional précédent.
- Pour les actions agricoles de la mesure 04, la Région oblige le porteur de projet à adhérer à un GAB (Groupement Agriculture Biologique), ce que regrette M. GUERINET, car les spécificités du territoire ne sont pas prises en compte.

Il regrette également l'obligation du portage en CUMA, la Région ayant refusé que les acquisitions puissent être faites par des collectifs plus ou moins structurés.

- Les actions Economie Sociale et Solidaire (mesure 08) sont fléchées sur le dispositif ID en campagne investissement. Les projets identifiés sont la mise en œuvre d'une recyclerie et d'un atelier de démantèlement de compteurs électriques par l'association TRlaction et le développement du Jardin de la Voie Romaine.
Mme BESNIER souligne que cette possibilité permet de libérer des disponibilités financières sur les lignes classiques du contrat.
- Mesure 14, sur le tourisme. Les actions envisagées sont en lien avec le développement touristique sur lequel les collectivités travaillent actuellement, notamment pour le regroupement des Offices de tourisme du territoire ou le programme LEADER.
La Région avait demandé une note précisant les objectifs fixés au chef de projet tourisme dans le cadre de ce développement touristique, et pouvoir ainsi se positionner sur l'éligibilité de ce poste sur le CRST. A ce jour, il n'y a pas de réponse.
- Mesure 17 : aménagements supports d'un développement culturel. Le pourcentage fixé par la Région implique des investissements importants.
- La mesure 18-1 Musées locaux est actée par la Région. Elle permettrait de soutenir le projet lié à la mise en valeur de la collection Dufour et l'Atelier Musée de l'Imprimerie à Malesherbes.
- Accord pour la création de la mesure 30-1 Accessibilité.

Pour les actions spécifiques à Pithiviers dans le cadre du Pôle de centralité, des ajustements et négociations restent à faire. Une des questions posées est relative à l'ingénierie interne à la commune de Pithiviers qui permettrait de ne pas faire appel à des tiers sur des projets d'aménagements.

En termes de population, et si il y a une évolution du nombre d'habitants du Pays, il y aura modification du montant global du contrat. Un avenant sera alors nécessaire.

Mme BEVIERE sollicite les élus pour être présents lors de la présentation du projet de contrat devant la 4^{ème} commission régionale « Aménagement du territoire » le 13 avril.

Acceptation d'un chèque du CNAS

Mme BEVIERE propose aux élus d'accepter le chèque émis par le CNAS d'un montant de 222,45 €, en remboursement d'un trop perçu sur les cotisations 2015.

Pas de vote contre – Pas d'abstention – La délibération est adoptée à l'unanimité.

Avis sur le dossier ID en campagne « Le bal des présents » de l'association L'Antre-Loup

Mme BEVIERE présente le dossier ID en campagne déposé par l'association l'Antre-Loup « Le Bal des présents. Rencontre autour de la musique et de la danse. Entre passé et présent. Entre générations ».

Ce projet fait en partie suite au projet « Mémoire des corps ».

Il s'agit, à partir d'une mémoire locale et d'archives autour de la période 1939-1945, de créer des bals participatifs, notamment en lien avec les bals clandestins organisés pendant cette période. Le projet regroupera des artistes professionnels, des habitants et des structures telles que le CERCIL, le Lycée agricole de Beaune-la-Rolande, le groupe Premiers Pas, etc.

L'initiative se déroulera de juin 2016 à juillet 2017. 2 films documentaires seront réalisés, 8 rencontres/restitution sont envisagées. Le porteur de projet estime à 700, le nombre de personnes participant au projet.

Le budget est estimé à 81 100 €, la subvention ID en campagne représenterait 49%, soit 40 000 €.

Pas de vote contre – Pas d'abstention – Le Bureau émet un avis favorable au projet.

Mme BEVIERE fait ensuite un point sur la consommation prévisionnelle du dispositif ID en campagne.

185 400 € sont fléchés sur le volet investissement (cf. plus haut, page 3).

En fonctionnement, 5 projets sont identifiés, dont la GPEC T menée par le Pays. La consommation du volet fonctionnement est estimée à 139 212 €.

Affaires diverses

- Manifestation en lien avec le projet de fermeture de la maternité de Pithiviers.
Mme BEVIERE rappelle la manifestation prévue le 19 mars pour sauvegarder la maternité. Elle souhaite que le territoire et les élus se mobilisent.
- Projet « Regards croisés sur l'entreprise ».
La représentation finale se tiendra le 19 avril à la Salle des Fêtes de Dadonville.
- Comité syndical.
Le Comité syndical aura lieu le jeudi 21 avril. A cette occasion, l'ORS mènera un atelier de concertation avec les élus du territoire et le Conseil de développement.

N'ayant plus d'information à donner et ne relevant pas d'observation, Mme BEVIERE lève la séance à 19h45.

Monique BEVIERE, Présidente